

Compte-rendu Conseil d'école de Cléré-les-Pins

du 6 mars 2020

Présents : Mme Aubert, Mme Auge, Mme Corbin, Mme Da Silva-Maia, Mme Hérillard, Mme Loridan, Mme Papin, Mme Pitard,

M. Herault, M. Roland,

M. Gautier (DDEN),

M. Barot, Mme Bourgoïn, Mme Rallier,

Mme Duthillleul, Mme Langonne, Mme Savatier, M. Niles, M. Noyon, M. Pinard (secrétaire de séance).

Excusées : Mme Guillon, Mme Charrier.

Absente : Mme Legave.

1. Prévisions de la carte scolaire pour l'année 2020/2021

État du 11/12/2019 - Période de traitement demandée par le DASEN du 04/11/2019 au 22/11/2019

Niveaux	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										7
Effectifs constatés (au 07/11/2019)	0	15	17	28	26	18	24	30	20	178
Montée pédagogique (automatique)	0	0	15	17	28	26	18	24	30	158
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	0	15	17	28	26	18	24	30	158
Entrées (directeur)	0	22	0	0	0	0	0	0	0	22
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL* (directeur)	0	22	15	17	28	26	18	24	30	180

* Total = montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties)

L'effectif actuel de l'école (178 élèves) va rester stable à la prochaine rentrée (effectif prévisionnel : 180 élèves).

Moyenne actuelle par classe : 24 élèves

L'évolution de l'effectif de la classe Ulis n'aura pas d'impact sur l'effectif global de l'école.

M. Roland alerte sur les effectifs de la rentrée suivante (septembre 2021) : 30 CM2 quitteront l'école pour 13 PS annoncés pour l'instant.

Il y a donc un risque de fermeture de classe (dépendra aussi des effectifs des autres écoles de la circonscription)

2. DUERP et 2^{ème} exercice PPMS

Pour rappel, le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) est le document d'analyse des risques de l'école.

Parmi les risques identifiés sans solution en place :

- Difficulté de nettoyage des toilettes du fait de l'absence d'évacuation au sol.
M. Barot précise qu'un nouveau produit de nettoyage plus efficace est utilisé. M. Barot va réfléchir sur la mise en place d'une évacuation par le sol (faisabilité ?).

- Risque de lavabo bouché au niveau du couloir des maternelles.
M. Barot annonce que le système d'évacuation va être changé (devis en cours) et qu'un mitigeur sera installé. Mme Loridan ajoute que la demande est urgente.
- M. Roland demande la pose d'un caillebotis en bois sur le bac à douche des maternelles pour avoir un plan de travail.
- Le signal d'alarme pour confinement des élèves est trop faible et n'est pas audible dans toutes les classes. Besoin d'augmenter la puissance du signal.
- Classe 8 : risque que les élèves confinés dans la classe soient vus depuis l'extérieur. Mme Papin demande la pose d'un rideau.
M. Barot confirme que la pose du rideau est prévue.
- Risque d'agressivité des parents envers le corps enseignant : les professeurs signalent moins de problèmes ces derniers temps.
- Risque de nuisances sonores pendant le repas et les récréations : les enseignants ont besoin d'une salle des maîtres, isolée du bruit des enfants. Cette salle est au programme des deux listes en lice pour les prochaines élections municipales. M. Barot confirme pour sa liste.
- Risque de nuisance dû à la proximité de l'école de musique (juste au-dessus de la classe Ulis). En effet, Mme Aubert rappelle l'hypersensibilité au bruit de certains de ses élèves. Les élèves sont déconcentrés lorsque les cours de musique débutent (en fin de journée), malgré les efforts des professeurs de musique pour réduire les nuisances.
- Risque d'intrusion dans la classe Ulis. La salle dispose d'une porte donnant sur l'extérieur. Mais Mme Aubert précise que lorsqu'une personne se présente à la porte, elle n'a pas de « judas » pour savoir qui est là.
- Risque en cas d'incendie : Mme Aubert ajoute que les deux portes issues de secours de la classe Ulis sont en bois et sans système « anti-panique ». Concernant les portes « anti panique », M. Roland précise que d'autres portes dans l'école s'ouvrent dans le sens inverse du sens d'évacuation. Le circuit des issues de secours des classes n'est peut-être pas adapté.
- Problème d'odeur dans la classe 8 : besoin de boucher les trous dans les murs et au sol pour garantir une isolation maximale et voir le résultat. Est-ce que l'humidité actuelle est responsable de ces odeurs ?.

M. Roland présente le 2^{ème} exercice PPMS qui s'est déroulé le 7 février 2020 entre 10h40 et 10H55.

1mn 04 ont suffi pour confiner l'ensemble des élèves. 4 élèves GS se sont confinés avec les classes 1 et 2.

Un élève se trouvait avec l'orthophoniste au moment de l'exercice : l'orthophoniste a été prévenu et l'élève a été confiné. Une intervenante « Lire et faire lire » était aussi présente avec un groupe d'élèves. Celle-ci a été confinée à la bibliothèque.

Un talkie-walkie ne fonctionnait pas au moment de l'exercice (classe 4). Mais les enseignants ont pu communiqué entre eux grâce à leur groupe « What's App ».

Le signal d'alerte est inaudible dans les locaux. Mme Rallier confirme qu'il faut augmenter la puissance du signal.

M. Noyon demande si les élèves sont prévenus de ces exercices à l'avance. Son fils a été perturbé pendant une semaine (réveil pendant la nuit) suite à cet exercice.

M. Roland répond que non mais comprend que cet exercice puisse être traumatisant pour les élèves. Il précise que l'exercice perdrait de son intérêt si les élèves étaient prévenus.

3. Achats et travaux dans l'école pour la rentrée 2020

Réfection de la façade : M. Barot explique qu'un ravalement de façade était prévu initialement. La casquette a été déposée. Lors du piquetage du mur, il s'est avéré que des travaux supplémentaires auraient été nécessaires avant de réaliser ce ravalement. M. Barot a donc pris la décision de poser un bardage au lieu de faire les travaux de ravalement pour respecter le budget d'origine.

Le résultat donne satisfaction à tout le monde.

Concernant la casquette, le devis est en cours : il s'agirait d'une structure en aluminium ajouré suspendue (sans poteau). La largeur de la casquette dépendra du poids de la structure. Dans la mesure du possible, la casquette s'alignera sur le dortoir.

Une enveloppe est inscrite au budget 2020 pour la réalisation de cette casquette.

La construction d'un kiosque ou d'une zone d'ombrage dans la cour des petits est également prévue.

M. Roland demande quand aura lieu le tracé des jeux au sol. M. Barot répond que cela dépend des conditions climatiques.

M. Roland demande si l'achat du mobilier de la classe 5 est bien au budget 2020.

M. Barot confirme.

Mme Langonné intervient pour présenter le projet "écran cinéma".

L'association SPU a déposé un dossier pour un projet d'achat de matériels permettant la projection de films au foyer rural (Partenariat avec CINE OFF).

Il s'agit d'un concours de projets d'investissement financé par le département. Une campagne de vote en ligne permettra de définir les trois projets préférés des votants qui seront subventionnés. Par ailleurs, le département financera trois projets par canton.

Budget : entre 9000 € et 10.000€ avec un reste à charge pour la commune de 20% du budget.

D'autres projets ont été déposés dans le secteur (Langeais, Château-la-Vallière). Mme Langonné demande si M. Roland peut contacter ses collègues d'Ambillou ou Mazières pour soutenir ce projet.

Réponse attendue pour fin juin pour réalisation avant le 31 décembre 2021.

Demande des enseignants pour bénéficier d'une connexion internet dans toutes les classes. M. Roland ajoute que ce réseau internet doit être filaire (et non WIFI), ce qui implique de passer des câbles. Peut-être que ces travaux pourront être planifiés au moment de l'arrivée de la fibre.

M. Barot prend note, Il faudra demander un audit à des professionnels. M. Roland ajoute que de l'école subit de nombreuses micro-coupures de courant pouvant dégrader le matériel. La pose d'onduleurs pourrait limiter ces micro-coupures ?

A plus long terme, Mmes Auge et Aubert demandent la fourniture de matériel de type tablettes/ordinateurs portables pour les enfants.

D'autre part, les enseignants demandent à équiper chaque classe d'un vidéo-projecteur et d'un PC associé. Actuellement, l'école dispose de 4 vidéo-projecteurs achetés sur le compte de la coopérative scolaire.

M. Roland se propose d'informer M. Barot si des projets « classe mobile » apparaissent, permettant d'équiper l'école en matériel informatique à moindre coût.

4. Donner un nom à l'école

M. Roland rappelle le nom proposé pour l'école ; L'école "Robert Doisneau".

Ce nom a été approuvé par le conseil municipal.

M. Roland présente rapidement Robert Doisneau (1912 - 1994) et diffuse quelques photographies célèbres.

M. Roland a pris contact avec une des filles de Robert Doisneau pour qu'elle participe à l'inauguration. Même si la fille de M. Doisneau ne se déplace plus pour les inaugurations d'école, elle a été très heureuse d'apprendre que l'école portera le nom de son père.

M. Roland souhaiterait organiser l'inauguration d'ici la fin de l'année scolaire (avant la fête de l'école) pour que les enfants qui travaillent sur ce thème puissent voir l'aboutissement. Une exposition sera proposée aux familles vraisemblablement le jour de la fête de l'école.

M. Barot s'occupe de la fourniture et de la pose de plaques (une pour le portail rue des Pins et réfection des inscriptions, rue du 11 novembre).

Une date d'inauguration doit donc être fixée et les invitations lancées.

5. Résultats des évaluations nationales CP

Mmes Hérillard et Papin présentent les évaluations effectuées par les élèves de CP.

Même s'il faut relativiser les résultats de ces évaluations, cela permet de cibler pour chaque élève les items qui ont posé problème.

M. Niles remercie Mme Hérillard pour la réunion de présentation et d'explication des résultats des évaluations. Mme Hérillard remercie aussi les parents d'avoir participé à cette réunion (11 familles sur 15 étaient présentes). Mme Papin n'a pas pu faire cette réunion mais la fera les prochaines années.

A noter : les résultats de la circonscription sont légèrement au-dessus de la moyenne nationale.

6. Activités pédagogiques

- Lire et faire lire (proposée par la Fédération des Œuvres Laïques) : une intervenante dans les classes de Mme Da Silva-Maia + Mme Charrier.
- Participation à l'opération "Le printemps des livres" avec l'association "Lire c'est partir" : il s'agit de mettre en vente des livres à petit prix (1,20€). Vente autour des vacances de Pâques.
- Visite du musée de la préhistoire au Grand Pressigny le 7/11 pour le PS/MS et PS/GS : cadre très agréable, création d'un mammoth en argile par les élèves. Les GS/CP se sont rendus au musée le 16/12 (atelier mammoth et démonstration "Comment faire du feu"). Les CP/CE1 et CE1/CE2 s'y rendront le 29 mai.
- Visite du musée Jules Desbois pour les CP/CE1 et GS/CP sur le thème de la mythologie (voyage dans le temps avec création de sculptures « histoire de Méduse »)
- Rencontre Badminton au gymnase du collège de Savigné-sur-Lathan le 7 février pour les CE2/CM1 et CM1/CM2. Pas de compétition
- Le 9 mars, spectacle FOL "Chapeau Charlot" pour toutes classes sauf classes 1 et 2 car le spectacle est peu adapté pour les petits car difficile à comprendre et peut faire peur
- Le 6 avril : spectacle de marionnettes FOL « Monsieur Blanc » pour les classes 1 et 2 (PS/MS et PS/GS)
- Le 20 mars : carnaval sur le thème du "voyage dans le temps".
- Le 3 avril : visite de la cité royale de Loches pour les PS/MS et PS/GS
- Le 28 avril : Sortie à Tours (travail sur la cathédrale et technique de construction) pour les CE1/CE2
- Le 15 mai : journée USEP à CLERE LES PINS.
- Le 28 mai : Sortie à Candé pour les PS/MS et PS/GS
- Le 2 juin : Sortie au Puy du fou pour les CE2/CM1 et CM1/CM2. Programme revu (pas de spectacle du soir) suite à des remontées de parents sur l'organisation de la journée.

- Le 9 juin : Sortie au Château de Champchevrier pour les CP- CE1.
- Le 30 juin : Sortie golf pour les CM1/CM2 au château des 7 tours
- Classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : Projet sur la vaccination avec la médecine scolaire de l'Inspection Académique.

M. Roland en profite pour rappeler qu'à partir de la rentrée 2021, 11 vaccins seront obligatoires pour les enfants nés à partir du 01/01/2018 pour valider leur inscription.

7. Bilan financier

M. Roland présente les recettes des différentes opérations :
La vente des photos a rapporté 1033, 20 € (en augmentation par rapport à 2019).

Le Marché de Noël a rapporté 796,06€ (677€ en 2019). A décaler à 16h30 pour les prochaines années pour éviter que les parents partent avant l'ouverture du marché.

La vente des chocolats a rapporté 532,06 €.

Le stand téléthon a rapporté 74€ et la course du muscle a rapporté 285€.

M. Roland ajoute que le Marché de Noël ne se déroulera pas en même temps que le Téléthon l'année prochaine. Seule la course du muscle sera maintenue au moment du téléthon avec éventuellement un petit stand de vente.

8. Réponses aux questions soulevées par les familles

Pas de question de parents d'élèves.

M. Roland clôture le conseil d'école.

Un pot est offert par les parents d'élèves.

Pour la Mairie :

B. Baudouin
M. Roland


Pour les parents d'élèves :

A. PINARD


Pour l'école :

T. ROLAND

ECOLE PRIMAIRE
1, Rue des Pins
37340 CLERE-LES-PINS
Tél : 02.47.24.23.13
Fax : 02.47.24.24.80